

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°36 du 3 septembre 2010

**PARTIE TEMPORAIRE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°21

CIRCULAIRE N° 3540/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR

relative au concours sur titre pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2011.

Du 8 juillet 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

CIRCULAIRE N° 3540/DEF/DCSEA/SDA/2/RFR relative au concours sur titre pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2011.

Du 8 juillet 2010

NOR D E F E 1 0 5 1 6 2 8 C

Références :

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 614.1.1.2).
Arrêté du 5 mars 2009 (JO n° 61 du 13 mars 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 15/2009. ; BOEM 614.1.2.2).
Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4.; BOEM 614.1.2.1).
Instruction n° 6050/DEF/DCSEA/SDA/PM/FOR du 3 décembre 2009 (BOC N° 49 du 18 décembre 2009, texte 10 ; BOEM 614.1.3.1) modifiée.

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication : BOC N°36 du 3 septembre 2010, texte 21.

Art. 1er. Un concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences sera organisé en 2011.

Ce concours se déroulera les 16, 17 et 18 mars 2011, à la direction centrale du service des essences des armées - Fort de Vanves - Malakoff (92) - à partir de 09h00.

Art. 2. Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite ;
- un certificat médical établi par un médecin des armées faisant apparaître le SIGYCOP (3234321) et l'aptitude à faire campagne ;
- un état signalétique et des services ;
- les photocopies des notes des 5 dernières années ;
- une photocopie de l'un des diplômes d'ingénieurs énumérés à l'annexe II. de l'arrêté cité en deuxième référence ;
- un état des récompenses et des punitions.

Le dossier, complété de l'avis du directeur du personnel dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 29 janvier 2011 (cachet de la poste faisant foi), à la :

Direction centrale du service des essences des armées

bureau SDA 2/PM

14, rue Saint-Dominique

75700 Paris SP 07

Art. 3. La présente circulaire sera insérée *au Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 1^{re} classe,
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.

ANNEXE.
FICHE DE CANDIDATURE.

FICHE DE CANDIDATURE.

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES INGÉNIEURS MILITAIRES DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES.

Concours ⁽¹⁾ sur titres – sur épreuves.

Nom ⁽²⁾ Épouse.....	
Prénoms ⁽³⁾	
Date de naissance.....	
Numéro identifiant défense.....	
Entrée en service..... Origine.....	
Grade..... Date de nomination.....	
Armée..... Arme..... Bureau de gestion (terre).....	
Affectation.....	
Adresse personnelle ⁽⁴⁾	Adresse professionnelle ⁽⁴⁾
Téléphones : Personnel..... Portable.....	Adresse télégraphique (MOFI/COFI) ⁽⁴⁾ Professionnel (ligne civile)..... Portable..... Télécopie (ligne civile).....
Diplômes détenus.	
Diplômes civils détenus avec date d'obtention (ingénieur et autres).	
Diplômes militaires détenus avec date d'obtention.	
Certificats militaires de langue détenus.	

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

⁽²⁾ Ecrire en lettres capitales d'imprimerie; transcription conforme à l'état civil, laisser un espace si le nom comporte une particule, pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.

⁽³⁾ Dans l'ordre de l'état civil.

⁽⁴⁾ Inscrire les noms propres en lettres capitales d'imprimerie.